

P12/B4,1

PROVINCE DE QUEBEC  
VILLAGE DE CARTIERVILLE

AVIS PUBLIC

Je, soussigné donne avis par les présentes à tous intéressés:  
Que le conseil de ce village procédera à la révision et à l'amendement du rôle d'évaluation à la séance qui sera tenue à cet effet au lieu ordinaire, le 23 Juillet 1906, à 8 heures après-midi.

Donné à Cartierville ce 14 juillet 1906.

*Louis Boyer*  
Secrétaire-Trésorier

PROVINCE OF QUEBEC  
VILLAGE OF CARTIERVILLE

PUBLIC NOTICE

Is hereby given by the undersigned to all interested parties:  
That the Council of this village shall undertake the revision and amendment of the valuation roll at the sitting to be held for that purpose at the usual place on the 23 July 1906 at 8 p.m.

Given at Cartierville this 14 July 1906.

*Louis Boyer*  
Secretary-Treasurer

*Je soussigné Louis Boyer Secrétaire Trésorier certifie sous serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus en en expédiant des copies dûment certifiées le 14 juillet 1906 aux endroits précis par règlement pour l'affichage des avis publics.  
En foi de quoi je donne ce certificat ce 14 juillet 1906*

*Louis Boyer*  
Sec. Trés.

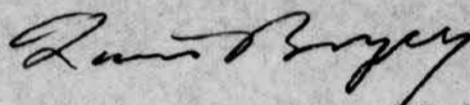
P12/B4,1

PROVINCE DE QUEBEC  
VILLAGE DE CARTIERVILLE

AVIS PUBLIC

EST DONNÉ par le soussigné que la liste électorale du Village de Cartierville a été préparée suivant la loi et qu'un double en est déposé à mon bureau à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Donné à Cartierville ce 22 Septembre 1906.



Secrétaire-Trésorier

PROVINCE OF QUEBEC  
VILLAGE OF CARTIERVILLE

PUBLIC NOTICE

is given by the undersigned that the electoral list for the Village of Cartierville has been drawn according to law and that a duplicate thereof is deposited at my office at the disposal and for the information of all interested parties.

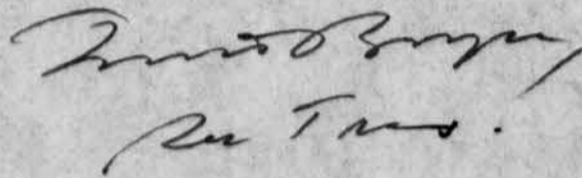
Given at Cartierville this 22 September 1906.



Secretary-Treasurer.

*Je mentionne certifié mon bureau secret d'office  
que l'avis ci-dessus a été dûment publié par  
moi en l'affichant aux deux endroits fixés  
par règlement du conseil, le 22 septembre 1906*

*Cartierville 22 Sept 1906*



*Sec. Trés.*

Province de Québec }  
 Village de Cartierville }

AVIS Public

est donné par le ~~présent~~ <sup>présent</sup> que lundi le  
 15 octobre courant à 10 heures A.M., au  
 bureau du Maire les travaux à faire  
 sur le cours d'eau partant des carrières pour  
 se jeter dans le ruisseau Rainbault sera  
 donné à l'entreprise au plus bas soumission  
 embaucheur au rabais.

Donné à Cartierville le 8 octobre 1906

Hermine Gildet <sup>par</sup> St Germain.  
 Inspecteur Agraire

Public Notice

is given by the undersigned that on  
 Monday the 15<sup>th</sup> October instant at  
 10 o'clock A.M. at the office of the Mayor  
 the work to be done on the water-course  
 starting from the quarries to flow into  
 the Rainbault creek will be given out  
 by tender to the lowest & last bidder  
 Given at Cartierville this 8 October 1906.

Hermine Gildet <sup>par</sup> St Germain  
 Rural Inspector

Louis Boyer  
 Au Gros Terrain



Province de Québec  
Village de Cartierville

Avis Public  
est donné par le sousigné  
qu'une assemblée publique  
des électeurs de ce Village aura  
lieu à la salle du conseil le ven-  
di le 14 Janvier courant à 10  
heures am. pour l'élection  
de deux conseillers pour rem-  
plir les sièges occupés par  
Messrs Racine & J. S. Laroche  
Donné à Cartierville ce 7 Janvier 1907

Louis Brophy  
M. T. R.

Province of Quebec  
Village of Cartierville

Public Notice  
is hereby given by the under-  
signed that a public meeting  
of the electors of this Village  
will take place at the Municipi-  
pal Hall on Monday the 14<sup>th</sup> Ja-  
nuary instant at 10 o'clock  
am. for the election of two  
councillors to fill the seats  
occupied by Messrs Racine & J. S.  
Laroche  
Given at Cartierville this 7 January 1907

Louis Brophy  
M. T. R.

Je sousigné Secrétaire Trésorier certifie  
sous mon serment d'office que j'ai le  
sept Janvier 1907 publié l'avis ci-dessus  
en l'affichant ce jour là aux deux en-  
droits fixés par règlement du conseil  
pour l'affichage des avis publics.  
Donné à Cartierville ce 7 Janvier 1907

Louis Brophy  
M. T. R.



Province de Québec  
 Village de Cartierville.

Je soussigné Secrétaire Trésorier  
 certifie sous mon serment d'office  
 que j'ai présidé l'assemblée publique  
 tenue le 14 Janvier en vue pour  
 l'élection de deux nouveaux con-  
 seillers, un pour l'ancien président  
 d'office n'avait été nommé  
 par le Conseil & après lecture  
 de l'avis de convocation ci-  
 annexé Messrs Stanislas Ortel-  
 lette, Frédéric Joron, Joseph Pau-  
 riette & Gervais Cousineau fils  
 (du chemin du Sault) & que per-  
 sonne n'ayant demandé de poll  
 suivant la loi j'ai procédé à  
 compter les voix des électeurs présents  
 favorables à chaque candidat  
 & constaté que la majorité des  
 voix était en faveur de Mes-  
 srs Stanislas Ortellette & Gervais  
 Cousineau fils que j'ai en consé-  
 quence proclamé élus.  
 Fait à Cartierville ce  
 quinze Janvier 1907.

André Boyer  
 Sec. Trés.

MUNICIPAL COUNCIL OF THE COUNTY OF JACQUES CARTIER

PUBLIC NOTICE

Is hereby given that the following bye-law has been passed by the Council of the County of Jacques Cartier at its meeting held on the thirteenth March last

Bye-law No.92

for levying upon all the municipalities of said County a certain sum of money for the purpose hereinafter mentioned.

It has been enacted and ordained by bye-law of said Council as follows:-

- 10.-That a sum of one cent and three fourths per hundred dollars be levied upon all the municipalities of the County of Jacques Cartier and divided between them according to their respective evaluation as revised by the Council;
- 20.-That the sums hereinafter mentioned be payable by the municipalities on the first day of July next, with interest from the date hereof;
- 30.-That the amounts hereafter be employed to pay the debts of the Council for the year one thousand nine hundred and six, including Mayors' indemnities, rent of the meeting room, cost of insane, debts and costs of the Council and of the municipal government in general, as the whole appears in the book of accounts, receipts and expenses of said Council;
- 40.-That the said Municipalities shall pay the following amounts, viz.,
- |                               |           |   |                                      |         |
|-------------------------------|-----------|---|--------------------------------------|---------|
| Parish of St. Laurent         | \$324.42; | Cartier-Ville                           | \$64.56;                             |         |
| Parish of Lachine             | \$103.04; | Parish of Pointe Claire                 | \$86.71;                             |         |
| Parish of St. Genevieve       | \$67.85;  | Village of Pointe Claire                | \$54.16;                             |         |
| Parish of St. Ann             | \$53.63;  | Ile Bizard                              | \$24.91;                             |         |
| Presentation of Dorval Parish | \$20.84;  | Village of St. Genevieve of Pierrefonds | \$11.09 and Village of St. Genevieve | \$7.70. |

Given at St. Genevieve this thirty first day of May nineteen hundred and seven.

*J. McArthur*  
Sec.-Treas.-M.C.C.J.C.

*Bye-law No. 92*

P12/B4,1

MUNICIPAL COUNCIL OF THE COUNTY OF JACQUES CARTIER

PUBLIC NOTICE

It is hereby given that the following by-law has been passed by the Council of the County of Jacques Cartier at its meeting held on the thirteenth March last

By-law No. 92

for levying upon all the municipalities of said County a certain sum of money for the purpose hereinafter mentioned.

It has been enacted and ordained by by-law of said Council as follows:-

10.-That a sum of one cent and three fourths per hundred dollars be levied upon all the municipalities of the County of Jacques Cartier and divided between them according to their respective evaluation as revised by the Council;

11.-That the sum hereinafter mentioned be payable by the municipalities on the first day of July next, with interest from the date hereof;

12.-That the amount hereof be employed to pay the debts of the Council for the year one thousand nine hundred and six, including Mayor's indemnities, rent of the meeting room, cost of ink, gas and costs of the Council and of the municipal government in general, as the whole appears in the book of accounts, receipts and expenses of said Council;

13.-That the said municipalities shall pay the following amounts, viz:

Parish of St. Laurent \$224.42; Cartier-Village \$24.86; Parish of Lachine \$108.04; Parish of Pointe Claire \$88.71; Parish of St. Genevieve \$27.82; Village of Pointe Claire \$24.18; Parish of St. Ann \$23.82; Ile Bizard \$24.21; Presentation of Dorval Parish \$20.84; Village of St. Genevieve of Brossard \$11.09 and Village of St. Genevieve \$7.70.

Given at St. Genevieve this thirty first day of May nineteen hundred and seven.

*[Signature]*

Sec.-Treas.-M.C.C.J.C.

*Spence & Affiliates*



CONSEIL MUNICIPAL DU COMTE DE JACQUES CARTIER.

A V I S P U B L I C

Est par le présent donné que le règlement suivant a été passé par le Conseil du Comté de Jacques-Cartier à sa session du treize Mars dernier

Règlement No. 92

sux fins de prélever sur les diverses municipalités du Comté certaines sommes d'argent pour les fins y mentionnées. Il est ordonné par règlement *du* Conseil comme suit, savoir:-

10.-Qu'une somme de une cent et trois quarts par cent piastres soit prélevée sur toutes les municipalités du comté de Jacques-Cartier suivant leur rôle d'évaluation tel que révisé par ce Conseil;

20.-Que les sommes ci-après mentionnées soient payées par les municipalités ci-dessus le premier Juillet prochain, avec intérêt après échéance;

*32* Que le montant ci-dessus soit employé à payer les dettes du Conseil pour l'année mil neuf cent six, comprenant l'indemnité des Maires, le loyer de la salle, l'entretien des aliénés, les frais du gouvernement municipal, en un mot, toutes les dettes du Conseil, tel que le tout appert au livre de comptes, recettes et dépenses du dit Conseil;

40.-Que les diverses municipalités du Comté aurent à payer les montants suivants, savoir:-  
Paroisse de St Laurent \$324.42; Cartier-Ville \$64.56; Paroisse de Lachine \$103.04; Paroisse de la Pointe Claire \$86.71; Paroisse de Ste Geneviève \$67.85; Village de la Pointe Claire \$54.16; Paroisse de Ste. Anne du Bout de l'Île \$53.63; Île Bizard \$24.91; Paroisse de La Présentation de Dorval \$20.84; Village de Ste. Geneviève de Pierrefonds \$11.09 et Village de Ste. Geneviève \$7.70.

Donné à Sainte-Geneviève ce trente et un Mai mil neuf cent sept.

*J. Charvet*  
Sec.-Trés.-C.M.C.J.C.

COMITE MUNICIPAL DU COMTE DE JACQUES CARTIER

A V I S P U B L I C

Est par le présent donné que le règlement sus-  
vant a été passé par le Conseil du Comté de  
Jacques-Cartier à sa session du treize Mars  
dernier

Règlement No. 22

aux fins de prélever sur les diverses municipalités  
du Comté certaines sommes d'argent pour  
les fins y mentionnées.

Il est ordonné par le présent règlement que  
soient payés par les municipalités ci-dessus le pre-  
mier jour de l'année, avec intérêt après décès  
de la somme de...  
Soient les sommes ci-dessus mentionnées soient  
payées par les municipalités ci-dessus le pre-  
mier jour de l'année, avec intérêt après décès

de la somme de...  
Le montant ci-dessus soit employé à payer  
les dettes du Comté pour l'année mil neuf  
cent dix, comprenant l'indemnité des maires, le  
loyer de la salle, l'entretien des aliénés, les  
fraies du gouvernement municipal, en un mot,  
toutes les dettes du Comté, tel que le tout  
appert au livre de comptes, recettes et dépenses  
du dit Comté.

Soient les diverses municipalités du Comté  
auront à payer les montants suivants, savoir:-  
Paroisse de St Laurent \$224.42; Cartier-Ville  
\$64.26; paroisse de Lachine \$103.04; paroisse de  
La Pointe Claire \$86.71; paroisse de Ste Gene-  
viève \$67.85; Village de La Pointe Claire \$24.18;  
Paroisse de Ste Anne du Bout de l'Isle \$53.63;  
Ile d'Orléans \$24.91; paroisse de La Résurrection  
de Dorval \$20.84; Village de Ste. Geneviève de  
Pierrefonds \$11.02 et Village de Ste. Geneviève  
\$7.70.  
Donné à Sainte-Geneviève ce trente et un Mai  
mil neuf cent sept.

*[Signature]*  
Sec.-Trés.-C.M.C.J.C.

*1647*  
*10 Mars 1907*  
*1000*  
*1000*  
*1000*

P12/B4,1

PROVINCE OF QUEBEC  
VILLAGE OF CARTIERVILLE

PUBLIC NOTICE

is hereby given by the undersigned that the Council of this Municipality, at its seating of the 4th of August next will proceed to revise the Valuation Roll according to law and will hear in connection with such revision all interested persons.

*Given at Cartierville 24 July 1907*  
*Ernest Boyer*  
Secretary-Treasurer.

PROVINCE DE QUEBEC  
VILLAGE DE CARTIERVILLE

AVIS PUBLIC

est donné par le soussigné que le Conseil de cette municipalité à sa séance du 4 Aout, procédera à reviser le rôle d'évaluation conformément à la loi et entendra en rapport avec telle révision, toutes personnes intéressées.

*Donné à Cartierville 24 juillet 1907*

*Ernest Boyer*  
Secrétaire-Trésorier.

*Je soussigné, certain Trésorier certifie mes yeux sur un  
d'office que le 24 juillet 1907 j'ai donné l'avis public  
ci-dessus en l'affichant dans les deux langues aux  
deux endroits fixés et effet par règlement du  
Conseil  
Donné à Cartierville le 25 juillet 1907*

*Ernest Boyer*  
Sec. Trés.



P12/B4,1

PROVINCE DE QUEBEC  
VILLAGE DE CARTIERVILLE

AVIS PUBLIC

est donné par le soussigné qu'une assemblée publique des électeurs du Village aura lieu à la salle municipale lundi le 13 Janvier prochain à 10 heures de l'avant-midi, pour l'élection de deux conseillers.  
Donné à Cartierville ce 4 Janvier 1908.

*Louis Bujay*  
Secrétaire-Trésorier.

PROVINCE OF QUEBEC  
VILLAGE OF CARTIERVILLE

PUBLIC NOTICE

is given by the undersigned that the public meeting of the electors of the village will be held in the municipal hall monday the 13th of January next at 10 o'clock a.m. for the election of two councillors.

Given at Cartierville this 4th of January 1908.

*Louis Bujay*  
Secretary-Treasurer.

Je soussigné certifie sous mon serment d'office que le 4 Janvier 1908 j'ai dûment publié les avis cidessus en les affichant aux deux endroits fixés par règlement du conseil.

Donné à Cartierville ce 4 Janvier 1908.

Secrétaire-Trésorier.

*Donné par le Soussigné*

P12/B4,1

PROVINCE OF QUEBEC  
VILLAGE OF CARTIERVILLE

PUBLIC NOTICE

is given by the undersigned that the general collection roll for the year 1908-09 has been completed and deposited in my office and that all the persons subject to the payment of taxes or sums therein mentioned are requested to pay the amount thereof at my office within twenty days from this date.  
Given at Cartierville this *first* day of *December* 1908.

*Louis Boyer*  
Secretary-Treasurer

PROVINCE DE QUEBEC  
VILLAGE DE CARTIERVILLE

AVIS PUBLIC

est donné par le soussigné que le rôle général de perception pour l'année 1908-09 a été complété et déposé à mon bureau et que toutes les personnes sujettes au paiement des taxes ou sommes y mentionnées sont requises d'en payer le montant à mon bureau dans les vingt jours de cette date.

Donné à Cartierville ce *premier* jour de *Décembre* 1908.

*Louis Boyer*  
Secrétaire-Trésorier.

Je soussigné *Constable*, certifie ~~sous mon serment d'office~~ que le *premier* *Décembre* 1908 j'ai publié les avis ci-dessus en les affichant aux deux endroits fixés par règlement du Conseil.

Donné à Cartierville ce *premier* jour de *Décembre* 1908.

*Chap. Durocher*  
~~Secrétaire-Trésorier.~~

*Assurance devant moi  
à Cartierville ce *neuf*  
Décembre 1908.*

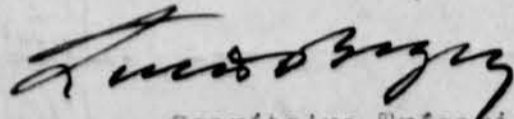
*Louis Boyer*  
*Sec. Tr.*

P12/B4,1

PROVINCE DE QUEBEC  
VILLAGE DE CARTIERVILLE

AVIS PUBLIC

est donné par le soussigné Secrétaire-Trésorier, qu'une assemblée générale des électeurs du Village de Cartierville aura lieu à la salle municipale lundi le 11 Janvier 1909, pour l'élection de trois conseillers, et qu'un pole sera tenu s'il y a lieu immédiatement après la dite assemblée. Cartierville, 2 Janvier 1909.



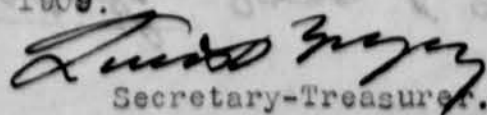
Secrétaire-Trésorier.

PROVINCE OF QUEBEC  
VILLAGE OF CARTIERVILLE

PUBLIC NOTICE

is given by the undersigned Secretary-Treasurer that a general meeting of the electors of the Village of Cartierville will take place at the municipal hall on Monday the 11th of January 1909, for the election of three counsellors, and that a poll will be held if need be immediately after the said meeting.

Cartierville January 2, 1909.



Secretary-Treasurer.



P12/B4,1

Je soussigné certifie que j'ai  
publié les avis d'autre part  
le 1<sup>er</sup> Janvier 1909 en les  
affichant aux portes de la  
chapelle & du Bureau de vote  
conformément au règlement  
du conseil à ce sujet.

P12/B4,1

PROVINCE DE QUEBEC  
VILLAGE DE CARTIERVILLE

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné par le soussigné que le Conseil du Village de Cartierville à l'assemblée générale qui aura lieu lundi le 1er Mars prochain, à 8 heures du soir, prendra en considération les demandes des hôteliers de la Municipalité pour confirmation de leur certificat de licence.  
Donné à Cartierville ce 20 Février 1909.

*Louis Boyer*

Secrétaire-Trésorier.

PROVINCE OF QUEBEC  
VILLAGE OF CARTIERVILLE

PUBLIC NOTICE

is hereby given by the undersigned, that the Council of the Village of Cartierville, at its general meeting which will take place on Monday the 1st of March next, at 7 o'clock p.m. will take into consideration the demands of the hotel keepers of the Municipality for confirmation of their certificate of license.

Given at Cartierville this 20th February 1909.

*Louis Boyer*

Secretary-Treasurer.

*Je soussigné Napoléon Durrocher chef de police du Village de Cartierville certifie que le 20 février 1909 j'ai publié les avis ci-dessus en les affichant à la porte de la chapelle & du bureau de police tel que prescrit par le règlement du conseil.  
Napoléon Durrocher*

*Assemblée devant moi  
à Cartierville ce 1er mars 1909*

*Louis Boyer  
m. T. S.*

## MUNICIPAL COUNCIL OF JACQUES-CARTIER COUNTY.

## PUBLIC NOTICE

Is hereby given by the undersigned, in his quality of Secretary-Treasurer of the Municipal Council of Jacques-Cartier County, that this Council have, at its general meeting held on the ninth June instant, passed the following bye-law:-

## Bye-Law No.95

for the purpose of levying upon all the municipalities of the said county certain sums of money for the purpose hereafter mentioned. It is ordained by bye-law of the said Council, as follows, to wit:-

10.-That a sum of two cents per hundred dollars be levied upon all the municipalities of Jacques-Cartier County according to their valuation list as revised by this Council;

20.-That the sum hereafter mentioned be paid by the aforesaid municipalities on the fifteenth day of July next, with interest after maturity;

30.-That the amount hereafter mentioned be employed to pay the debts of the Council for the year one thousand nine hundred and eight, including Mayors' indemnities, rent of the ~~hall~~ <sup>hall</sup> cost of ~~insane~~ and of the municipal government, and all the debts of the said Council, as the whole appears in the book of accounts, receipts and expenses of the said Council;

40.-That all the municipalities of the said County will pay the following amounts, to wit:-  
St. Laurent Parish \$246.74; Lachine Parish, \$122.30; Cartier-Ville, \$108.57; Pointe Claire Parish \$106.25; Parish of St. Genevieve \$81.56; Pointe Claire Village \$78.01; ~~Parish of~~ Ste. Anne de Bellevue Parish \$56.42; Ile Bizard / \$31.50; Dorval Parish \$24.91; St. Genevieve of Pierrefonds Village \$17.38 and St. Genevieve Village \$11.34.

Given at St. Genevieve this twelfth day of June nineteen hundred and nine.

*Three words erased*  
*J. A. Chauvet*  
Secretary-Treasurer M. C. J. C. C.



Province de Québec }  
 Village de Cartierville }

Avis Public

est donné par le messique qui en vertu d'une  
 résolution du Conseil passé le 7 octobre cou-  
 rant il donnera à l'entreprise au plus  
 bas & dernier enchérisseur le nettoyage  
 du cours d'eau Durocher, lundi le dix  
 huit octobre courant à dix heures du ma-  
 tin sur l'emplacement de Felix Plouffe  
 Conseiller.

Donné à Cartierville ce 10 octobre 1909

Napoléon Durand  
 Surintendant Spécial

Public Notice

is hereby given by the undersigned that on  
 Monday the eighteenth instant at ten A.M.  
 on the premises of Felix Plouffe Councilor  
 he will adjudge by contract to the lowest &  
 best tenderer the work of cleaning the  
 Durocher water course according to  
 resolution of Council passed on the  
 7th instant

Given at Cartierville this 10<sup>th</sup> October 1909.

Napoléon Durand  
 Special Superintendent.

P12/B4,1

Je soussigné NAPOLEON DUROCHER, certifie et fais rapport  
que j'ai publié les avis d'autre part, en en affichant des copies  
dûment certifiées aux portes du bureau de poste et de la Chapelle,  
et les lisant à haute voix au sortir de la Messe;

Le tout, dimanche le 10 Octobre 1909-

Assermenté devant moi, à)  
Cartierville, ce 10<sup>e</sup> jour  
jour d'Octobre, mil  
neuf ceny neuf -

*Napoleon Duracher*

*Amos Boyer*

Secrétaire-Trésorier-

Provincia de Quebec  
Municipalité de  
Cartierville.

Avis public est par les  
présentes donné, que le septième  
jour de février prochain, le con-  
seil municipal de Cartierville, à  
sa session ordinaire qui aura  
lieu, ce jour là, prendra en con-  
sidération, la requête de M.  
Gedias député et celle de M. La-  
raïl meunier, tous deux hôteliers  
de Cartierville, demandant la con-  
firmation d'un certificat pour  
l'obtention d'une licence d'hôtel  
dans cette municipalité, lesquels  
certificats ont été ce jour, déposés  
au bureau du commissaire de-  
cretaire, trésorier.

Donné à Cartierville ce 20<sup>ème</sup> jour  
de Janvier 1910

A. Joannet  
Sec. Trés.

M. Duvigne



Province of Quebec  
Municipality of Carterville

Public notice is hereby given that on the seventh day of February next, 1910, at his ordinary session, which shall be held on that day, the Municipal Council of Carterville shall consider the applications of J. G. Gedeas Bejatie, and Israhil Meunier, both hotel keepers of Carterville, praying for the confirmation of a certificate to obtain a license for keeping an hotel in this municipality, said certificates have been, on this day, deposited in the office of the undersigned Secretary Treasurer.

Given at Carterville this 20th day of January 1910

J. Joaueille  
Secy. Trés.

Notary General

P12/B4,1

Province de Québec  
Village de Cartierville.

Avis public est par les présentes  
donné à tous les intéressés que la  
liste des électeurs habiles à voter  
aux élections provinciales a été pré-  
parée et déposée au bureau du  
secrétaire trésorier où elle peut être  
examinée par tout intéressé.

Donné à Cartierville ce 25 ième  
jour de Septembre 1910

Honore Joaillé  
Secrétaire trésorier.

P12/B4,1

Lu et affiché dans les deux lan-  
gues à la porte de la chapelle après  
la grande messe, et affiché dans  
les deux langues au bureau  
de poste de Cartierville le 25ième  
jour de Sept. 1910

J. Joannette.  
Sec. tes



Province de Québec  
Village de Carterville

Avis public est par le pré-  
sent donné, que le conseil mu-  
nicipal de Carterville, à sa se-  
ance régulière qui aura lieu  
le 3 avril prochain, prendra  
en considération les certificats  
de Messrs. Meunier, et J. Depate  
pour l'obtention d'une licence  
d'hôtel dans la municipalité  
Carterville, ce 14 Mars 1911

Province of Québec  
Village of Carterville

Public notice is hereby  
given, that the municipal  
Council of the village of Car-  
terville, at its regular meeting  
which shall be held on the 3<sup>d</sup>  
of April next shall take in con-  
sideration the certificates and  
petition of Messrs. Meunier  
and J. Depate for a hotel licence  
in the municipality  
Carterville, 14 March 1911

J. Paullé  
Sec. treas.

Je soussigné certifie par les présentes  
que le 19 Mars courant, j'ai fait la  
lecture de l'avis d'autre part, à la  
porte de la chapelle paroissiale  
du village de Cartierville, à la suite  
de la grande messe et ce à haute  
et intelligible voix.

Assermenté devant  
moi à Cartierville ce  
3. Avril Mars 1911

L. O. Grothe  
mairie

Maire et Juge  
de Paix.

Surintendant  
Napoléon Bourcier

original a  
conservé



Province de Québec

Village de Cartierville

Avis public est par les présentes donné par le soussigné M. Joannette Secrétaire Trésorier du Village de Cartierville, à tous les habitants du dit village et à tous les intéressés que le rôle d'évaluation a été déposé au bureau du conseil, où ils peuvent en prendre communication le 29 Juillet courant, et que le conseil du dit village procédera à l'examen et à l'amendement à sa session générale qui aura lieu à 8 hrs du soir le septième jour d'août 1911

Donné à Cartierville ce 29 Juillet 1911

M. Joannette Sec. Trés.

Public notice is hereby given by the undersigned, secretary treasurer of the village of Cartierville to the inhabitants of the village of Cartierville and to all interested parties that the valuation roll has been deposited at the office of the Council where interested parties may take communication thereof on the 29th of July 1911, and that the council of the said village shall proceed to the examination and amendment thereof, at the general session which shall take place at eight o'clock in the evening on Monday the 7th of August 1911

Cartierville this 29th July 1911

M. Joannette Sec. Treas.



Je soussigné certifié par les presen-  
 tes avoir donné lecture au titre  
 public d'acte fait, le 30 juillet  
 courant, à la porte de la chapelle  
 paroissiale de Cartierville à l'issue  
 du service divin du matin, sa-  
 voir après la grande messe. Et je  
 donne le présent certificat pour  
 valoir ce que de droit.

Asservante devant moi  
 à Cartierville le 31 juillet 1911

Maire & Juge de paix

M. Courcier

original

Province de Québec  
Village de Cartierville

Avis public est par le présent donné par le soussigné que le conseil municipal du village de Cartierville à sa séance régulière à-journée tenue le 11 décembre 1911, a passé un règlement portant le no 39 imposant une taxe générale annuelle de soixante + dix centins par cent piastres, sur tous les biens immobiliers imposables, pour dépenses d'administration et autres fins mentionnées au dit règlement, qui est déposé au bureau de l'assistant secrétaire trésorier où il pourra être examiné par toute personne intéressée.

Cartierville ce 23 Décembre 1911

J. Joaquette sec. trés.

Public notice is hereby given by the undersigned, that the Municipal Council of the village of Cartierville at their meeting held on the 11 December 1911 has passed a by law No 39. imposing a general annual tax of seventy cents per cent on all immovable property taxable for managing expense and other purposes mentioned in the said by law which is deposited at the office of the assistant secretary treasurer where it can be seen by all interested parties.

Cartierville, this 23rd December 1911

J. Joaquette  
Sec. trés.

P12/B4,1

Je soussigné, Napoléon Duroches  
surintendant du village de Cartier-  
ville certifie sous mon serment  
d'office, que j'ai publié l'avis d'autre  
part en en affichant des copies  
à la porte de la chapelle et du bureau  
de poste le 23 Décembre courant et  
en en faisant la lecture à la porte  
de la chapelle le 24 Décembre à 11  
heures du soir devant des Maitres  
Carliers le 26 Décembre 1911

N. Duroches surintendant

Original à  
conserver



Province de Québec  
Village de Cartierville

Avis public  
est par le présent donné par le soussi-  
gné secrétaire trésorier du village  
de Cartierville que le rôle de perception  
de la taxe générale annuelle pour l'an-  
née s'étendant du 1<sup>er</sup> mai 1911 au 30 avril  
1912, ainsi que le rôle de perceptions de la  
taxe spéciale annuelle pour égouts ont  
été complétés et déposés au bureau de l'as-  
sistant secrétaire trésorier à Cartierville  
et toute les personnes, sujettes au paie-  
ment des taxes et sommes y mentionnées  
sont requises de payer le montant à son  
bureau dans les 30 jours de la publication  
du présent avis

Donné à Cartierville ce 23 Décembre 1911

Honoré Joaueille sec. tres.

Public Notice

is hereby given by the undersigned that  
the collection roll of the general annual tax  
for the year extending from the first of  
May 1911 to the 30<sup>th</sup> of April 1912, and the  
collection roll of special annual drain  
tax, have been completed and de-  
posited in the office of the assistant  
secretary treasurer at Cartierville and  
that all persons owing any of the  
said taxes and amounts therein  
mentioned are required to pay  
the same at his office within 30  
days of the publication of the said  
notice

Given at Cartierville this 23<sup>rd</sup> of  
December 1911

H. Joaueille  
Sec. Treas.

Je soussigné Napoléon Durocher  
 Surintendant du village de Cartier-  
 ville, certifie sous mon serment  
 d'office que le 24<sup>me</sup> jour de dé-  
 cembre, 1911 j'ai fait la publication  
 du présent avis en en affichant  
 une copie à la porte de la chapelle  
 paroissiale et à celle du bureau  
 de poste, et en en faisant la lecture  
 à haute et intelligible voix à la  
 porte de la dite chapelle à l'issue  
 du service divin du matin.  
 Cartierville ce 26 Décembre 1911

N. Durocher

original à conserver

Province de Québec  
Village de Carteville

Avis public est par le présent  
donné, que le lundi 8 Janvier 1912, à  
10 heures de l'avant midi, à la salle  
municipale du village de Carteville  
il se tiendra une assemblée publique  
des électeurs municipaux de la mu-  
nicipalité du dit village de Cartev-  
ville, pour procéder à l'élection  
générale des conseillers municipi-  
aux du village de Carteville.

Donné à Carteville ce 31 Décembre 1911

H. Joaquette Sec. tr.

Public notice is hereby given  
that on the 8<sup>th</sup> of January 1912, at 10  
o'clock in the morning, in the muni-  
cipal Hall of Carteville, shall be held  
a general and public meeting of all  
municipal electors of the said  
village, to proceed to the general  
election of councillors of the  
village of Carteville.

Given at Carteville the 31<sup>st</sup> Dec 1911

H. Joaquette  
Sec. tr.



P12/B4,1

Je soussigné, surintendant du  
village de Cartierville, certifie sous  
mon serment d'office que le 1<sup>er</sup> jan-  
vier 1912 j'ai publié l'avis d'autoport  
en en déposant une copie chez  
celle à la porte de la chapelle et celle  
du Bureau de poste, et en en fai-  
sant la lecture à la porte de la dite  
chapelle à l'issue du service de  
vrai du matin le 4 janvier 1912  
Et je donne le présent certificat  
pour valoir ce que de droit

Surintendant

P12/B4,1

## La Municipalité de Cartierville

Cartierville, 4 Aout 1912

Acte public est par la présente donné  
à tous intéressés par le rôle d'évaluation  
pour l'année 1912-1913 à été fait et  
est déposé au bureau du Secrétaire -  
Trésorier, une copie authentique &  
certifiée est déposée dans la salle de  
l'Hôtel de Ville & que ce dit rôle sera  
promulgué à l'assemblée générale  
du conseil qui aura lieu le premier  
lundi de septembre.

J. J. J. J.  
Secrétaire

Donné à Cartierville ce 3-jour d'Aout 1912

P12/B4,1

Province-de-Quebec-  
Municipalité de Cartierville-

Avis public est par les présentes donné par  
le Soussigné Secrétaire-Trésorier- que le  
Conseil de la Municipalité du Village de  
Cartierville- à sa séance du treize aout  
mil-neuf-cent-treize -a adopté le règlement  
#44 ordonnant le macadamisage du chemin prin-  
cipal de la Municipalité de Cartierville au  
moyen d'un emprunt -le tout en conformité  
avec la loi des bons chemins-1912-  
Donné à Cartierville ce dix-Septieme jour  
d'aout- ,mil-neuf-cent-douze-

Certifié vraie-copie-



O-Jasmin-

Secrétaire-Trésorier-

Je soussigné -Secrétaire-Trésorier- de la Municipalité du Village  
de Cartierville-certifie sous mon serment d'office -avoir le dix-  
huit aout mil-neuf-cent-douze -publié les avis d'autre part en le-  
lisant à haute et intelligible voix au sortir de l'office divin du  
matin-et en les affichant suivant la loi aux deux endroits fixés  
à cette fin par règlement- du Conseil-

Donné à Cartierville-ce vingtieme jour d'aout-mil-neuf-cent-  
douze-

O-Jasmin-

Secrétaire-Trésorier-

Certifié vraie copie-







Je soussigné certifie, sous mon  
serment d'office que le 29<sup>iem</sup> jour de  
Novembre 1912. J'ai publié l'avis d'autre  
part en en affichant deux copies Anglaises  
et françaises aux endroits suivants de  
la Municipalité de Cartierville, fixés  
par règlement, savoir à la porte de la  
Chapelle et à celle du Bureau de  
poste de la municipalité  
Donné à Cartierville ce 2<sup>iem</sup> Décembre 1912

J. E. Grothe  
Sec Trésorier.

Je soussigné, Napoleon Durochet, Surin-  
tendant de la Municipalité du Village de  
Cartierville, certifie par les présentes  
que le premier Décembre 1912. J'ai publié  
l'avis d'autre part en en faisant la lecture  
à haute et intelligible voix à la porte  
de la Chapelle paroissiale de Cartierville  
à l'issue du service divin des messes.

Et j'ai signé  
Assesmenté devant moi Nap Durochet  
à Cartierville ce 2<sup>iem</sup>  
jour de Décembre 1912.

J. E. Grothe  
Sec Trés.

P12/B4,1

te soussigné certifie par les présentes, sous mon serment d'office

A-V-I-S P-U-B-L-I-C,

que le huitième jour de Décembre-1912; j'ai publié l'avis d'autre

le lundi; et que les présentes sont publiées par les présentes aux endroits

seize de Décembre-mil-neuf-cent-douze; il se tiendra une

Assemblée-Spéciale du Conseil Municipal du Village de Car

tierville, pour procéder à la révision de la liste des é-

lecteurs du dit Village et entendre les plaintes de tou-

tes personnes intéressées dans la préparation de la dite

Assemblée-Spéciale du Conseil Municipal du Village de Car

Donné a Cartierville ce huitième jour de -dec-1912,

*J. C. Grothé*  
Secrétaire-Tresorier;  
C-M-du-V-de)C-



Secrétaire-Tresorier,  
C-M-du-V-de)C-

le soussigné-Napoleon Duracher-Burkefend

P-U-B-L-I-C

le huitième jour de Décembre-1912; j'ai publié

l'avis d'autre part en faisant la lecture a haute et inteli-

Public notice is hereby given that on the sixteenth of

December 1912 a special meeting of the Municipal Council

of the Village of Cartierville shall be held to revise

the parliamentary electors list of the said Village

and to hear all persons interested in the preparation

of the said list.

Secrétaire-Tresorier,  
C-M-du-V-de)C-

Given at Cartierville this-8-th-day of-Dec-1912

*J. C. Grothé*  
Secrétaire-tresorier;  
M-C-of-the-V-Of-C-;

Secrétaire-Tresorier,  
C-M-du-V-de)C-





P12/B4,1

Je soussigné certifie par les présentes, sous mon serment d'office

que le huitième-jour de Decembre-1912-; j'ai publié l'avis d'autre

part en affichant deux copies anglaises et Françaises aux endroits suivants de la Municipalité-de-Cartierville-fixés par règlement-; la Chapelle et au Bureau de poste de la Municipalité.

Donné a Cartierville ce Neuvième-jour de Decembre-1912,

*J. G. Roche*  
Secrétaire-Trésorier,  
C-M-du-V-de-C-;

Secrétaire-Trésorier,  
C-M-du-V-de-C-

Je soussigné-Napoleon Durocher-Surintendant de la Corporation Municipale-du-Village-de-Cartierville, certifie par les présentes que le Huitième jour de Decembre-1912-; J'ai publié

l'avis d'autre part en en faisant la lecture a haute et audible voix; la porte de la Chapelle paroissiale de Cartierville à l'issue du service Divin du Matin, Et j'ai signé  
*Napoleon Durocher*

Donné à Cartierville ce huitième jour de Decembre-1912.

Surintendant  
C-M-du-V-de-C-.

Assermenté devant moi.  
à Cartierville ce 9<sup>e</sup> jour de Decembre-1912

*J. G. Roche*  
Secrétaire-Trésorier,  
C-M-du-V-de-C-;

P12/B4,1

PUBLIC NOTICE

Is hereby given to the interested persons of Bertrand or Savoyard Bridge that, on this day, the Council of Jacques-Cartier County has confirmed a certain deed of repartition, concerning the said bridge, made by the undersigned, ès-qualité, on November 29th last, and that every person, subject to the payment of the said deed of repartition of the aforesaid bridge, shall be held to pay her share at the office of the Secretary-Treasurer of her municipality, within the twenty days following the publication of the present notice.

Given at St. Genevieve this eleventh day of December one thousand nine hundred and twelve.

*J. A. Chauvet*  
Secretary-Treasurer  
M. C. J. C. C.

P12/B4,1

Je soussigné-Secrétaire-Trésorier- de la Municipalité-du Village -de Cartierville-Certifie-sous mon serment d'office-,et fais rapport par les présentes-;que j'ai publié les avis d'autre part en en affichant des copies-,Anglaises et Françaises aux portes-,du bureau de poste et de la Chapelle-;et en les lisant-en Français et en Anglais à haute et intelligible voix à l'issue du service divin-;

Le teut Dimanche le quinze de Décembre-  
mil neuf cent deuze-;

Secrétaire-Trésorier;  
C-M-du-V-de-C-,

Avis--le-8/12/12---	\$ 1-50
Avis--le-15/12/12---	\$ 1-50
Total du-----	<u>\$ 3-00</u>



P12/B4,1



A V I S P U B L I C )

est donné par le soussigné-Secrétaire-Trésorier-que le rôle de perception de la taxe générale annuelle pour l'année s'étendant du 1er-Mai-1912 au 30-Avril 1913, est complété et déposé au bureau de l'Hotel de Ville-à Cartierville et toutes les personnes sujettes au paiement des taxes et sommes y mentionnées, sont requises d'en payer le montant au dit bureau dans les 20-jours de la publication du présent avis. Donné à Cartierville ce 17-Décembre, 1912.

*J. C. Grasse*  
Secretary-Treasurer.

Secrétaire-Trésorier  
-C-M-du-V-de-C-

P U B L I C N O T I C E



is given by the undersigned that the collection roll of the general annual tax for the year extending from the 1st-of May-1912 -to the 30th-of April-1913 has been completed and deposited in the office of the city-Hall ,at Cartierville and that all persons owing any of the said taxes and amounts therein mentioned are required to pay the sum at this office within 20-days of the publication of the present notice.

Donné à Cartierville ce dix-huitième jour de Décembre-1912.  
le et à celle du Bureau de poste de la Municipalité.  
*J. C. Grasse*  
Secretary-Treasurer.

Secrétaire-Trésorier  
-C-M-du-V-de-C-

P12/B4,1

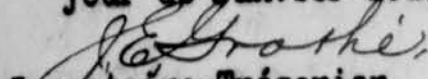
Je soussigné Napoleon-Durocher Surintendant de la Municipalité certifie par les présentes, que le vingt-unième jour de Décembre mil-neuf-cent-douze-, j'ai publié l'avis d'autre part en en faisant la lecture à haute et intelligible voix-; à la porte de la chapelle paroissiale de Cartierville à l'issue du service Divin du Matin

Et j'ai signé



Surintendant  
C-M-du-V-de-C-.


Assermenté devant moi  
à Cartierville ce 7<sup>ème</sup>  
jour de Janvier-1913



Secrétaire-Trésorier  
C-M-du-V-de-C-;

Je soussigné -Secrétaire-Trésorier de Cartierville-certifie par les présentes, sous mon serment d'office que que le dix-septième jour de Décembre-1912-; j'ai publié l'avis d'autre part en en affichant deux copies-; Anglaises et Françaises aux endroits suivants de la Municipalité de Cartierville-, fixés par règlement-; savoir à la porte de la chapelle et à celle du Bureau de poste de la Municipalité.

Donné à Cartierville ce dix-huitième jour de Decembre-1912



Secrétaire-Trésorier.  
C-M-du-V-de-C-.

P12/B4,1

PROVINCE

DE

QUEBEC

CARTIERVILLE

L'avis d'autre part en affichant deux copies - Anglais -

Avis public est par les présentes donné, que le Septième jour de Janvier prochain, le Conseil de Ville de Cartierville, à sa session régulière qui se tiendra à cette date, prendra en considération, la requête de Mr-Gédéas Dépatie et celle de Mr-Israel Meunier, tous les deux hoteliers de Cartierville, demandant la confirmation d'un certificat pour l'obtention d'une licence d'Hotel dans cette Ville, lesquels certificats ont été déposés au bureau du soussigné Secrétaire Trésorier, le vingtième jour de Décembre-1912,.

Donné à Cartierville ce 28-ième, jour de Décembre-1912.

  
Secrétaire-Trésorier.  
Cartierville.

PROVINCE

OF

QUEBEC

CARTIERVILLE

Public notice is hereby given that on the seventh day of January next 1912, at his regular session, which shall be held at this date; the City-Council of Cartierville, shall consider the applications of Mr-Gédéas Dépatie and Mr-Israel Meunier, both hotel keepers of Cartierville, praying for the confirmation of a certificate to obtain a license for keeping an hotel in this City, said certificates have been deposited in the office of the undersigned Secretary-Treasurer, the twentieth day of December/12  
Given at Cartierville, this 28-th day of December-1912.

  
Secretary-Treasurer.  
Cartierville.



P12/B4,1

Je soussigné Napoleon -Durecher -Surintendant de la Municipalité certifie par les présentes, que le vingt-neuvième jour de Décembre- mil- neuf cent-douze, j'ai publié l'avis d'autre part en en affichant deux copies -, Anglaises et Françaises aux endroits suivants de la Municipalité de Cartierville-, fixés par règlement-, savoir à la porte de la chapelle et à celle du Bureau de poste de la Municipalité. et en en faisant la lecture à haute et intelligible voix- à la porte de la chapelle paroissiale de Cartierville à l'issue du service Divin du Matin

Donné à Cartierville ce septième jour de Janvier mil-neuf-cent-treize-

*Napoleon Durecher*  
 Surintendant  
 Cartierville.

Asserments devant moi  
 à Cartierville ce  
 jour de Janvier-1913.  
*Joseph G. Gauthier*  
 Secrétaire-Trésorier.  
 Cartierville.

Public notice is hereby given that on the seventh day of January next 1913, at his regular session, which shall be held at this date; the City-Council of Cartierville, shall consider the applications of Mr-Gédés Dépatie and Mr-Israel Wainier, both hotel keepers of Cartierville, praying for the confirmation of a certificate to obtain a license for keeping an hotel in this town, said certificates have been deposited in the office of the undersigned Secretary-Treasurer, the twentieth day of December-1912. Given at Cartierville, this 28-th day of December-1912.

C A R T I E R V I L L E  
 D E  
 P R O V I N C E

Secretary-Treasurer  
 Cartierville.

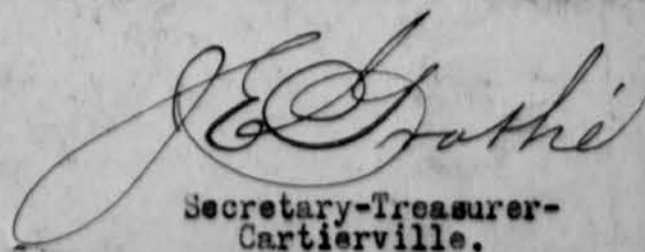
P12/B4,1

PROVINCE  
OF  
QUEBEC  
CARTIERVILLE

PUBLIC NOTICE

is hereby given that the Council of the Corporation of Cartierville will receive tender to keep the winters roads in good order -. Which tenders will be considered at the special Meeting that will be held on January the 20th-1913 -. For other informations call at the Secretary-Treasurer's office-City-Hall Building-.

Given at Cartierville this 14th-Jan-1913

  
Secretary-Treasurer-  
Cartierville.

P12/B4,1

PROVINCE  
DE  
QUEBEC  
CARTIERVILLE

A V I S ---

PUBLIC est par les présentes donné-, que le Conseil de la Corporation de Cartierville recevra des soumissions pour l'entretien des chemins d'hiver-. Lesquelles soumissions seront prises en considération à la Séance du Conseil de ville qui se tiendra le 20-Janvier 1913-, pour autres informations s'adresser au bureau du Secrétaire-Trésorier, à l'hotel de Ville-

Donné à Cartierville ce 14ieme-jour de  
Janvier-1913-

*J. E. Gauthier*  
Secrétaire-Trésorier-  
Cartierville-.

PROVINCE  
DE  
QUEBEC  
CARTIERVILLE

A V I S

PUBLIC est par les présentes donné-, que le Conseil de la Corporation de Cartierville recevra des soumissions pour l'entretien des chemins d'hiver-. Lesquelles soumissions seront prises en considération à la séance du Conseil de ville qui se tiendra le 20-Janvier-1913-, pour autres informations s'adresser au bureau du Secrétaire-Trésorier, à l'hotel de Ville,

Donné à Cartierville ce 14iem-jour de Janvier  
1913--.

Secrétaire-Trésorier.  
Cartierville-.



P12/B4,1

Je soussigné -N-Durocher- Surintendant de Cartierville -certifie par les présentes ,que le dix-huitieme jour de Janvier-1913 -,j'ai publié l'avis d'autre part en en affichant deux copies -,Anglaises et Françaises aux endroits suivants de la ville de Cart ierville--, fixés par reglement-; à savoir à la porte de la chapelle et à celle du bureau de poste de la Corperation ,et en en faisant la lecture à haute et intelligible voix- à la porte de la chapelle pareissiale de Cartierville à l'issue du service Divin du matin

Donné à Cartierville ce vingt-unieme jour de Janvier-1913

Assermenté devant moi  
A Cartierville ce 21  
jour de Janvier-1913

*J. G. G. G.*  
Sec-Trés-  
Cartierville

Signé

*M. Durocher*

Surintendant  
Cartierville-

P12/B4,1

Le soussigné **J. E. Grothé** Secrétaire-Trésorier de la Ville de Cartierville-Certifié sous mon serment  
d'office que j'ai publié les avis d'autre part en en affichant  
deux copies françaises et anglaises aux endroits fixés par le  
réglement sur la forme et la portée de la copie et à la porte du bureau  
des habitants de la municipalité de Cartierville

Tous les contribuables intéressés à l'amélioration et à l'entretien des chemins sont par les présentes invités par J-E-Grothé soussigné Secrétaire-Trésorier, à assister à une session du conseil de cette municipalité qui sera tenue dans l'hotel de Ville endroit ordinaire des sessions du conseil le douzième jour du mois de Mai mil-neuf-cent-treize à huit heure de l'après midi à laquelle session le dit conseil prendra en considération un règlement pour ordonner le macadamisage des chemins savoir le chemin principal et l'achat de l'outillage en vertu de la loi des bons chemins 1912, et l'adoptera si faire se doit.

Donné à Cartierville ce vingt-neuvième jour d'Avril 1913.

*J. E. Grothé*  
Secrétaire-Trésorier-  
Secrétaire-Trésorier-

**PUBLIC NOTICE**

The undersigned **J. E. Grothé** Secrétaire-Trésorier of the Ville de Cartierville-Certifié  
under my oath and seal of office that I have published the notices of other part in  
posting two copies of the same in French and English at the places fixed by the  
regulation on the form and scope of the copy and at the door of the office of the  
inhabitants of the municipality of Cartierville

All the ratepayers interested to the improvement and maintenance of the roads are hereby invited by J-E-Grothé the undersigned Secretary-Treasurer to attend a meeting of the council of this municipality, which shall be holden at the Town-Hall the ordinary place where the council holds its sittings, on the twelfth day of the month of May one thousand nine hundred and thirteen at the hour of eight of the clock in the afternoon, at which meeting the said council shall take up into consideration a by-law ordering the macadamizing of the following roads namely the main road and the purchase of the implements under the good roads act, 1912, and shall adopt it, if advisable.

Given at Cartierville this twenty-ninth day of April-1913.

*J. E. Grothé*  
Secretary-Treasurer-  
Secretary-Treasurer-

P12/B4,1

Je soussigné ~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~ Napoleon Durecher Surintendant de la Ville de Cartierville-Certifie sous mon serment d'office que j'ai publié les avis d'autre part en en affichant deux copies Francaises et Anglaises aux endroits fisés par règlement, savoir à la porte de la chapelle et à la porte du bureau de poste le tout à la date du 29-avril-1913

Donné à Cartierville ce 5iem-jour de mai-1913  
Edgar Grothe  
Secrétaire-Trésorier-  
Surintendant  
mei à Cartierville

ce 5iem-jour de mai-1913  
Edgar Grothe  
Secrétaire-Trésorier-  
Secrétaire-Trésorier-

PUBLIC NOTICE

Je soussigné Surintendant de la ville de Cartierville certifie sous mon serment d'office que le 4iem jour du mois de mai j'ai publié l'avis d'autre part en en donnant lecture a haute et intelligible voix à la porte de l'église de cartierville au sortir de l'office divin du matin

Donné à Cartierville ce 5iem-jour de mai-1913  
Edgar Grothe  
Secrétaire-Trésorier-  
Surintendant  
Assermenté devant moi à Cartierville

ce 5iem jour de mai-1913  
Edgar Grothe  
Secrétaire-Trésorier-

Secrétaire-Trésorier-



P12/B4,1

Publication d'un règlement municipal

AVIS PUBLIC

Province de Québec

Municipalité de Cartierville

Aux habitants de la municipalité de Cartierville

Avis public est par les présentes donné par Joseph Antonio Lefebvre, soussigné Secrétaire-Trésorier, que le Conseil de cette municipalité, à une session spéciale tenue le douzième jour du mois de Mai mil neuf cent treize, à huit heures de l'après midi en la dite municipalité, au lieu ordinaire des séances du conseil, a passé un règlement No 50 pour le macadamisage du chemin principal, savoir le chemin traversant la municipalité dans sa longueur de la paroisse Ste-Genièvre à Bordeaux, en vertu de la loi des bons chemins, 1912 (3 GeoV, ch 21()).

*Est l'achat de  
l'outillage  
J. A. Lefebvre*

Donné à Cartierville ce treizième jour du mois de  
Mai 1913

Secrétaire-Trésorier

PUBLIC NOTICE

Province of Quebec

Municipality of Cartierville

To the inhabitants of the municipality of Cartierville

Public notice is hereby given by J.A. Lefebvre, the undersigned Secretary-Treasurer, that the council of this municipality, at a special session held on the twelfth day of the month of May one thousand nine hundred and thirteen at eight o'clock in the afternoon, in the said municipality, at the ordinary place of the sittings of the council, has adopted a by-law No 50 for the macadamizing of the following roads namely the main road and the purchase of the implements under the good roads act, 1912, the road crossing the municipality in the length from the parish Ste-Genièvre at Bordeaux.

Given at Cartierville this thirteenth day of May 1913

  
Secretary-Treasurer

P12/B4,1

Publication d'un règlement municipal

Je soussigné Napoléon Durocher Surintendant de la ville de Cartierville-Certifie sous mon serment d'office que j'ai publié les avis d'autre part en en affichant deux copies Françaises et Anglaises aux endroits fixés par règlement, savoir

à la porte de la chapelle et à la porte du bureau de poste le tout à la date du 14 Mai-1913

*Napoléon Durocher*  
Surintendant

Assermenté devant moi à  
Cartierville, ce 19ème jour

de Mai-1913

*J. A. Lefebvre*  
Secrétaire-Trésorier

PUBLIC NOTICE

Province of Quebec

Je soussigné Surintendant de la ville de Cartierville

certifie sous mon serment d'office que le dix-huitième jour

de Mai, j'ai publié l'avis d'autre part en en donnant lecture à haute et intelligible voix à la porte de l'Eglise de Cartierville au sortir de l'office divin du matin.

Donné à Cartierville ce dix-neuvième jour de Mai-1913

*Napoléon Durocher*  
Surintendant

Assermenté devant moi à  
Cartierville ce 19ème jour de  
Mai-1913

*J. A. Lefebvre*  
Secrétaire-Trésorier



P12/B4,1

PROVINCE  
DE  
QUEBEC  
CARTIERVILLE

Avis public est par les présentes donné,  
que le deuxième jour de Septembre prochain, le Conseil de  
Ville de Cartierville, à une session spéciale qui se tien-  
dra à cette date, prendra en considération la requête de  
Mr. René Castellani de Cartierville, demandant la confirma-  
tion pour l'obtention d'une licence d'hotel dans cette  
Ville, lequel certificat a été déposé au bureau du soussi-  
gné Secrétaire Trésorier, le quinzième jour D'Août 1913,  
Donné à Cartierville ce 15ième jour d'Aout 1913.

PROVINCE  
DE  
QUEBEC  
CARTIERVILLE

*J. H. P. Pierre*  
Secrétaire-Trésorier

Public notice is hereby given that the se-  
cond day of September next 1913, at a special session which  
shall be held at this date, the City Council of Cartierville,  
shall consider the application of Mr. René Castellani  
of Cartierville, praying for the confirmation of a certifi-  
cate to obtain a licence for keeping an hotel in this  
town, said certificate has been deposited in the office of  
the undersigned Secretary-Treasurer the fifteenth day of  
August 1913.

Given at Cartierville this 15th. day of August  
1913

*J. H. P. Pierre*  
Secretary-Treasurer



P12/B4,1

Je soussigné Napoléon Durocher Surintendant de la Ville de Cartierville certifie par les présentes, que le quinzième jour d'Août 1913, j'ai publié l'avis d'autre part en y affichant deux copies, anglaises et françaises aux endroits suivants de la Ville de Cartierville, fixés par règlement, savoir à la porte de la chapelle et à celle du bureau de poste de la Ville, et en en faisant la lecture à haute et intelligible voix à la porte de la chapelle paroissiale de Cartierville à l'issue du service divin du matin le Dix-sept Août 1913.

Donné à Cartierville ce dix-huitième jour d'Août mil-neuf-cent-treize.

Assermenté devant moi  
à Cartierville ce 17ème  
jour d'Août 1913.

*Napoléon Durocher*

Surintendant  
Cartierville

Secrétaire-Trésorier

*J. Lapierre*

Public notice is hereby given that the second day of September next, at a special session which shall be held at this date, the City Council of Cartierville, shall consider the application of Mr. René Castellani of Cartierville, praying for the confirmation of a certificate to obtain a licence for keeping an hotel in this town, said certificate has been deposited in the office of the undersigned Secretary-Treasurer the fifteenth day of August 1913.

Given at Cartierville this 15th day of August 1913.

Secretary-Treasurer

P12/B4,1

Province de Québec

Ville de Cartierville

Avis public est par les présentes donné par le soussigné J-H-Lapierre, Secrétaire-Trésorier de la ville de Cartierville, à tous les intéressés de la dite ville que le rôle d'évaluation a été déposé au bureau du Secrétaire-Trésorier, en l'Hôtel de Ville de Cartierville où les dits intéressés peuvent en prendre connaissance dans les trente jours qui suivront, et que le Conseil de la ville de Cartierville procédera à l'homologation du dit rôle à une session régulière qu'il tiendra aux lieux et heure ordinaires des séances, le lundi six Octobre-1913.

Donné à Cartierville, ce troisième jour de Septembre-1913.

Ambrunne  
affiliat

*J. H. Lapierre*  
Secrétaire-Trésorier

Public notice is hereby given by the undersigned J-H-Lapierre, Secretary-Treasurer of the town of Cartierville, to all interested parties of the said town, that the valuation roll has been deposited at the office of Secretary-Treasurer, in the town Hall of Cartierville, where the said interested parties may take communication during the 30 days from the date the roll has been deposited, and the council of the town of Cartierville shall proceed to the examination and amendment thereof, at the session which shall take place at eight o'clock in the evening on Monday the 6th October-1913. Given at Cartierville this 3th September-1913

*J. H. Lapierre*  
Secretary-Treasurer



P12/B4,1

Province de Québec  
Ville de Cartierville

Je soussigné Napoléon Durocher Surintendant de la Ville de Cartierville, certifie par les présentes, que le troisième jour de Septembre-1913, j'ai publié l'avis d'autre part en y affichant deux copies, anglaises et françaises aux endroits suivants de la Ville de Cartierville, fixés par règlement; savoir à la porte de la chapelle et à celle du bureau de poste de la Ville, et en en faisant la lecture à haute et intelligible voix à la porte de la chapelle paroissiale de Cartierville à l'issue du service divin du matin le sept Septembre-1913.

Cartierville ce huit Septembre-1913.

*Napoléon Durocher*

Surintendant  
Cartierville

Assermenté devant moi  
à Cartierville ce 8ème  
jour de Septembre-1913

*J. Lapierre*

Secrétaire-Trésorier

that the valuation roll has been deposited at the office of Secretary-Treasurer, in the town Hall of Cartierville, where the said interested parties may take examination during the 30 days from the date the roll has been deposited, and the council of the town of Cartierville shall proceed to the examination and amendment thereof, at the request which shall take place at 7 o'clock in the evening on Monday the 8th October-1913.  
Given at Cartierville this 3rd September-1913



P12/B4,1

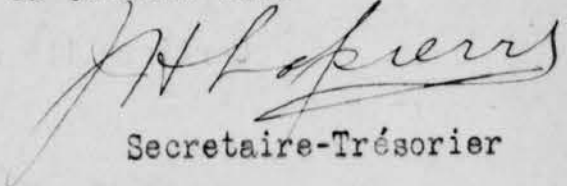
Province de Québec

Cartierville

A V I S P U B L I C

est donné par le soussigné Secrétaire-Trésorier que le rôle de perception de la taxe générale annuelle pour l'année s'étendant du 1er Mai-1913 au 30 Avril-1914, est complété et déposé au bureau de l'Hôtel de Ville à Cartierville et toutes les personnes sujettes au ~~x~~ paiement des taxes et sommes y mentionnés, sont requises d'en payer le montant au dit bureau dans les vingt jours de la publication du présent avis.

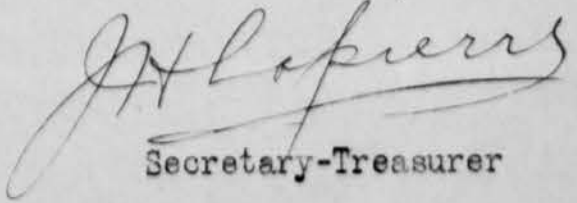
Donné à Cartierville ce 31 Octobre-1913

  
Secrétaire-Trésorier

P U B L I C N O T I C E

is given by the undersigned that the collection role of the general annual tax for the year extending from the 1st of May-1913 to the 30th of April-1914 has been completed and deposited in the office of the City-Hall, at Cartierville and that all persons owing any of the said taxes and amounts therein mentioned are required to pay the sum at this office within 20-days of the publication of the present notice.

Given at Cartierville this 31th, October-1913

  
Secretary-Treasurer

P12/B4,1

Je soussigné Napoléon Durocher Surintendant de la ville de Cartierville, certifie par les présentes, que le trente unième jour du mois d'Octobre-1913, j'ai publié l'avis d'autre part en y affichant deux copies, anglaises et françaises aux endroits suivants de la ville de Cartierville, fixés par règlement; savoir à la porte de la chapelle et à celle du bureau de poste de la ville et en en faisant la lecture à haute et intelligible voix à la porte de la chapelle paroissiale de Cartierville à l'issue du service divin du matin le deux Novembre-1913.

Cartierville ce 3 Novembre-1913

*Napoléon Durocher*

Surintendant

Assermenté devant moi à

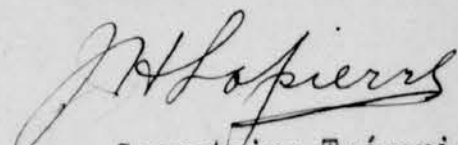
Cartierville ce 3 Novembre-1913

*M. La Pierre*  
Secrétaire-Trésorier

P12/B4,1


Province de Québec  
Ville de Cartierville

Avis est par le présent donné par le soussi-  
gné J-H-Lapierre, Secrétaire-Trésorier du Conseil Mu-  
nicipal de la ville de Cartierville, que j'ai préparé-  
suivant la loi la liste des électeurs municipaux  
pour la ville de Cartierville et que cette liste est  
maintenant déposée dans mon bureau, à la disposition  
et pour l'information de toute personne intéressée.  
Donné à Cartierville ce 29 Novembre-1913

  
Secrétaire-Trésorier

Public notice is hereby given by the under-  
signed J-H-Lapierre, Secretary-Treasurer of the muni-  
cipal Council of the town of Cartierville, that the  
list of municipal electors of the town of Cartier-  
ville has been prepared according to the law the said  
list has been deposited at my office in the City Hall  
building here for the information of interested part  
party.

Given at Cartierville, this 29th November-1913

  
Secretary-Treasurer



P12/B4,1

Je soussigné Napoléon Durocher Surintendant de la ville de Cartierville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis d'autre part en y affichant deux copies anglaises et françaises aux deux endroits déterminés par règlement, savoir à la porte de l'Eglise Paroissiale et à celle du bureau de poste, le vingt neuf Novembre-1913 et que j'en ai donné lecture à haute et intelligible voix à la porte de la chapelle paroissiale à l'issue du service divin du matin, le trente ~~Novembre~~ 1913

Donné à Cartierville, ce 2 Décembre-1913

*Napoléon Durocher* Surintendant

Assermenté devant moi à  
Cartierville, ce 2 Décembre-1913

*J. Hopierie*  
Secrétaire-Trésorier

P12/B4,1

Province de Québec

Cartierville

*à 8 heures du  
soir  
p.t.h.*

Avis public est par les présentes donné que le  
lundi vingt neuf de Décembre mil neuf cent treize, il se  
tiendra une assemblée spéciale du Conseil municipal de  
la ville de Cartierville, pour procéder à la révision de  
la liste des électeurs municipaux de la dite ville et  
entendre les plaintes de toutes personnes intéressées  
dans la préparation de la dite liste.

Donné à Cartierville, ce vingt trois Décembre-1913

*J. Lapierre*  
Secrétaire-Trésorier

Province of Quebec

Cartierville

*at 8 o'clock  
of the evening  
p.t.h.*

Public notice is hereby given that on the  
twenty-ninth December-1913; a special meeting of the Mu-  
nicipal Council of the town of Cartierville shall be  
held to revise the municipal electors list of the said  
town and to hear all persons interested in the pre-  
paration of the said list.

Given at Cartierville, this 23th day of December-1913

*J. Lapierre*  
Secretary-Treasurer

P12/B4,1

Je soussigné Napoléon Durocher Surintendant de la ville de Cartierville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis d'autre part et y affichant deux copies anglaises et françaises aux endroits déterminés par règlement, à savoir à la porte de la chapelle paroissiale et à celle du bureau de poste, le vingt trois Décembre-1913 et en faisant la lecture à haute et intelligible voix à l'issue du service divin du matin, le vingt huit Décembre-1913.  
Cartierville, ce 29 Décembre-1913

*Napoléon Durocher*  
Surintendant

Assermenté devant moi à  
Cartierville, ce 29 Décembre-1913

*J. Thériault*  
Secrétaire-Trésorier



P12/B4,1

Province de Québec  
Cartierville

Avis public est par les présentes donné,  
que le Conseil de la Corporation de Cartierville re-  
cevra des soumissions pour l'entretien des chemins  
d'hiver: Lesquelles soumissions seront prises en con-  
sidération à la séance du Conseil de Ville qui se  
tiendra le 29 Décembre-1913, pour autres informations  
s'adresser au bureau du Secrétaire-Trésorier, à l'hôte  
de Ville;-

Donné à Cartierville ce 24 Décembre-1913

*J. Lapierre*  
Secrétaire-Trésorier

Province of Quebec  
Cartierville

Public notice is hereby given that the Cor-  
poration of Cartierville will receive tender to keep  
the winters roads in good order: Which tenders will  
be considered at the special meeting that will be  
hold on December the 29th-1913-, For other informa-  
tions call at the Secretary-Treasurer's office Town  
Hall Building;-

Given at Cartierville this 24th December-1913

*J. Lapierre*  
Secretary-Treasurer

P12/B4,1

Je soussigné Napoléon Durocher, Surintendant de la ville de Cartierville certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis d'autre part et y affichant deux copies anglaises et françaises aux endroits déterminés par règlement à cet effet, à savoir à la porte de la chapelle paroissiale et à celle du bureau de poste, le vingt quatre Décembre-1913 et en faisant la lecture à haute et intelligible voix à la porte de la dite chapelle paroissiale, le 28 Décembre-1913

Cartierville, ce 29 Décembre-1913

*Napoléon Durocher*  
Surintendant

Assermenté devant moi à

Cartierville ce 29 Décembre-1913

*M. Lapierre*  
Secrétaire-Trésorier

P12/B4,1

Province de Québec

Cartierville

Avis public est par le présent donné que le quinzième jour de Janvier prochain-1914, le conseil de ville de Cartierville, à une session spéciale qui se tiendra à cette date; prendra en considération les requêtes de Mr-Israel Meunier, Mr-Gédéas Despatie et Mr-René Castellani, tous trois hôteliers de la ville de Cartierville, demandant la confirmation d'un certificat pour l'obtention d'une licence d'hôtel dans cette ville lesquels certificats ont été déposés, à savoir celui de Mr-Israel Meunier, le seize Décembre-1913 et les deux autres le dix-neuf Décembre-1913 au bureau du soussigné Secrétaire-Trésorier. Donné à Cartierville, ce septième jour de Janvier-1914.

*J. H. Lapierre*  
Secrétaire-Trésorier

Province of Quebec

Cartierville

Public notice is hereby given that on the fifteenth day of January next 1914, at a special session, which shall be held at this date, the town-Council of Cartierville, shall consider the applications of Mr-Israel Meunier, Mr-Gédéas Despatie et Mr-René Castellani, all thre hotel keepers of Cartierville, praying for the confirmation of a certificate to obtain a licence for keeping an hotel in this town, said certificates have been deposited in the office of the undersigned Secretary-Treasurer, this Mr-Israel Meunier the sixteen December 1913 and the two others the nineteen December 1913. *December 1913*  
Given at Cartierville this 7-th day of ~~December-1913~~ *January* 1914. *Scate mots en français.*

*J. H. Lapierre*  
Secretary-Treasurer



P12/B4,1

Je soussigné Napoléon Durocher, Surintendant de la ville de Cartierville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis d'autre part en y affichant deux copies anglaises et françaises aux deux endroits déterminés par règlement, savoir à la porte de la chapelle paroissiale et à celle du bureau de poste, et ce à la date du sept Janvier 1914.

Donné à Cartierville, ce douze Janvier 1914.

*N. Durocher*  
Surintendant

Assermenté devant moi à Cartierville  
ce douze Janvier 1914.

*J. Lapierre*  
Secrétaire-Trésorier

Je soussigné J-Hormisdas Lapierre, Secrétaire-Trésorier de la ville de Cartierville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis d'autre part en en faisant la lecture à haute et intelligible voix à la porte de la chapelle paroissiale, à l'issue du service divin du matin, dimanche le 11 Janvier 1914.

Donné à Cartierville, ce douze Janvier 1914.

*J. Lapierre*  
Secrétaire-Trésorier

P12/B4,1

Province de Québec  
Ville de Cartierville

Avis est par les présentes donné par le sous-  
signé J-H-Lapierre, Secrétaire-Trésorier du Conseil muni-  
cipal de la ville de Cartierville, que j'ai préparé sui-  
vant la loi la liste des électeurs pour la ville de Car-  
tierville, et que cette liste est maintenant déposée dans  
mon bureau, à la disposition et pour l'information de tou-  
te personne intéressée.

Donné à Cartierville, ce dix neuf Septembre 1914

*J-H Lapierre*  
Secrétaire-Trésorier

Province of Quebec  
Town of Cartierville

Public notice is hereby given by the under-  
signed J-H-Lapierre, Secretary-Treasurer of the municipal  
Council of the town of Cartierville, that the list of Par-  
liamentary Electors of the town of Cartierville has been  
prepared according to the law the said list has been depos-  
sited at my office <sup>at</sup> in the town Hall Building here for the  
information of interested party.

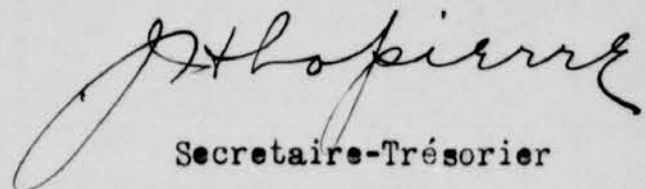
Given at Cartierville this 19th September 1914.

*J-H Lapierre*  
Secretary-Treasurer

P12/B4,1

Je soussigné, J-Hormisdas Lapierre, Secrétaire-Trésorier de la ville de Cartierville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis d'autre part en en affichant deux copies anglaises et françaises aux deux endroits déterminés par règlement, savoir à la porte de la chapelle paroissiale et à celle du bureau de poste, le dix neuf Septembre 1914 et en en faisant la lecture à haute et intelligible voix à la porte de la chapelle paroissiale à l'issue du service divin du matin, dimanche le 20 Septembre 1914.

Donné à Cartierville, ce vingt un Septembre 1914.

  
Secrétaire-Trésorier

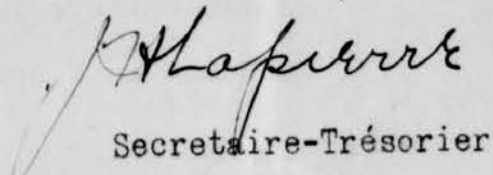


P12/B4,1

Province de Québec  
cartierville

Avis public es par les présentes donné que le lundi dix neuf Octobre mil neuf cent quatorze, à huit heures du soir il se tiendra une assemblée du conseil municipal de la ville de Cartierville pour procéder à la révision de la liste des électeurs de la dite ville et entendre les plaintes de toutes personnes intéressées dans la préparation de la dite liste.

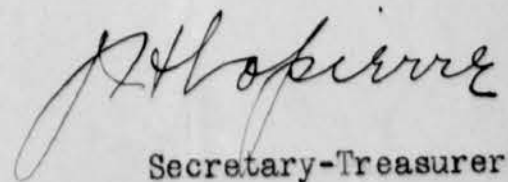
Donné à Cartierville, ce douze Octobre 1914.

  
Secrétaire-Trésorier

Province of Quebec  
Cartierville

Public notice is hereby given that on the nineteen October 1914, a meeting of the municipal Council of the town of Cartierville shall be held to revise the electors list of the said town and to hear all persons interested in the preparation of the said list.

Given at Cartierville, this 12 th day of October 1914.

  
Secretary-Treasurer

P12/B4,1

Je soussigné J-B-Laurin, Surintendant de la ville de Cartierville certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis d'autre part en en affichant deux copies anglaises et française aux endroits déterminées par règlement savoir à la porte de la chapelle paroissiale et à celle du bureau de poste, le 12 Octobre 1914 et en en faisant la lecture à haute et intelligible voix à la porte de la dite chapelle paroissiale à l'issu du service divin du matin, dimanche le 18 Octobre 1914.

Donné à Cartierville, ce 19 Octobre 1914

*J-B-Laurin,*  
Surintendant

Assermenté devant moi à Cartierville  
ce 19 Octobre 1914.

*J-Hopierre*  
Secrétaire-Trésorier

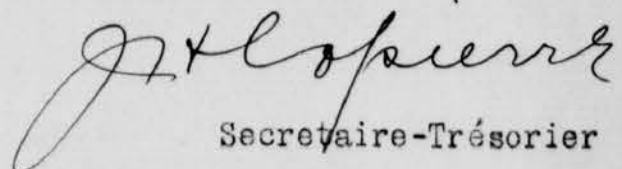
P12/B4,1

Province de Québec

Cartierville

Avis public est par le présent donné que le quatrième jour de Janvier 1915, le conseil de ville de Cartierville, à sa session régulière qu'il tiendra à sa date, prendra en considération les requêtes de Mr-Israel Meunier, Mr-Gédéas Despatie et Mr-René Castellani, tous trois hôteliers de la ville de Cartierville, demandant la confirmation d'un certificat pour l'obtention d'une licence d'hôtel dans cette ville, lesquels certificats ont été déposés, le dix neuf Décembre 1914 au bureau du soussigné, Secrétaire-Trésorier.

Donné à Cartierville, ce dix neuf Décembre 1914

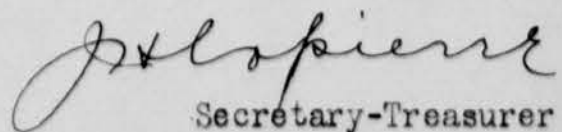
  
Secrétaire-Trésorier

Province of Quebec

Cartierville

Public notice is hereby given that on the four day of January next 1915, at a regular session, which shall be held at this date, the town-Council of Cartierville, shall consider the applications of Mr-Israel Meunier, Gédéas Despatie and René Castellani, all three hotel keepers of Cartierville, praying for the confirmation of a certificate to obtain a licence for keeping an hotel in this town, said certificates have been deposited in the office of the undersigned Secretary-Treasurer, the nineteen day of December 1914.

Given at Cartierville this 19th day of December 1914

  
Secretary-Treasurer



P12/B4,1

Je soussigné, J-Bte Laurin, chef de police de la ville de Cartierville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié les avis d'autres part en en affichant deux copies anglaises et françaises aux deux endroits déterminés par règlement, savoir à la porte de la chapelle paroissiale et à celle du bureau de poste, le dix neuf Décembre 1914 et que j'en ai fait la lecture à haute et intelligible voix à la porte de la chapelle paroissiale, à l'issue du service divin du matin, dimanche le 20 Décembre 1914.

Donné à Cartierville, ce 21 Décembre 1914

*J-B Laurin,*

Chef de police

Assermenté devant moi à Cartierville  
ce 21 Décembre, mil neuf cent quatorze

*J. Hopierre*

secrétaire-trésorier

P12/B4,1

Je soussigné, J-Bte Laurin, chef de police de la ville de Cartierville, certifie sous son serment d'office que j'ai publié les avis d'autre part en en affichant deux copies anglaises et françaises aux deux endroits déterminés par règlement, savoir à la porte de la chapelle paroissiale et à celle du bureau de poste, le dix neuf Décembre 1914 et que j'en ai fait la lecture à haute et intelligible voix à la porte de la chapelle paroissiale, à l'issue du service divin du matin, dimanche le 20 Décembre 1914.

Donné à Cartierville, ce 21 Décembre 1914

*J-B Laurin,*

Chef de police

Assermenté devant moi à Cartierville

ce 21 Décembre, mil neuf cent quatorze

*J. P. P. P.*

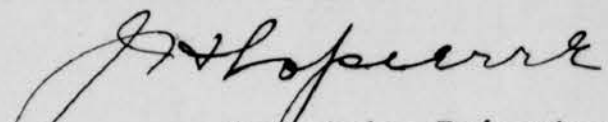
secrétaire-trésorier

P12/B4,1

Province de Québec  
Ville de Cartierville

Avis est par le présent donné par le soussi-  
gné J-H-Lapierre, Secrétaire-Trésorier du conseil municipal  
de la ville de Cartierville, que j'ai préparé suivant la  
loi la liste des électeurs pour la ville de Cartierville  
et que cette liste est maintenant déposée dans mon bureau  
à la disposition et pour l'information de toutes personnes  
intéressées.

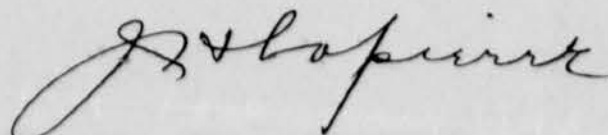
Donné à Cartierville, ce vingt deux Septembre 1915

  
Secrétaire-Trésorier

Province of Quebec  
Town of Cartierville

Public notice is hereby given by the under-  
signed J-H-Lapierre, Secretary-Treasurer of the municipal  
Council of the town of Cartierville, that the list of Par-  
liamentary Electors of the town of Cartierville has been  
prepared according to the law the said list has been de-  
posited at my office in the town Hall Building here ~~the~~  
for the information of interested party.

Given at Cartierville this ~~19~~ 22th September 1915

  
Secretary-Treasurer



P12/B4,1

Je, J-Bte-Laurin, chef Surintendant de la ville de Cartier-ville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis d'autre part en en affichant deux copies anglaises et françaises aux deux endroits déterminés par règlement, savoir à la porte de la chapelle paroissiale et à celle du bureau de poste, à la date du 22 Septembre 1915, et en en faisant la lecture à haute et intelligible voix à la porte de la chapelle paroissiale à l'issue du service divin du matin, dimanche le 26 Septembre 1915.

Donné à Cartierville ce 27 Septembre 1915.

*J. Bte Laurin*

Chef Surintendant

Assermenté devant moi à Cartierville  
ce 27 Septembre 1915.

*J. Lapierre*

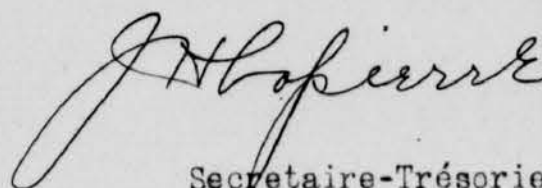
Secrétaire-Trésorier

P12/B4,1

Province de Québec  
Cartierville

Avis public est par les présentes donné que le lundi, 18 Octobre 1915, à huit heures du soir, il se tiendra une assemblée du conseil municipal de la ville de Cartierville pour procéder à la révision de la liste des électeurs de la dite ville de Cartierville, et considérer les plaintes de toutes personnes intéressées dans la préparation de la dite liste.

Donné à Cartierville, ce neuf Octobre 1915

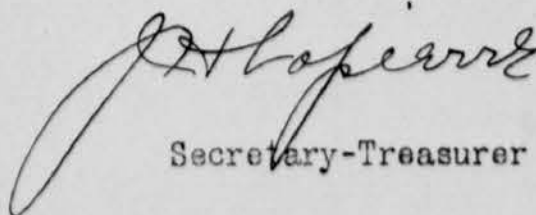


Secrétaire-Trésorier

Province of Quebec  
Cartierville

Public notice is hereby given that the monday, the 18th October, at meeting of the municipal council of the town of Cartierville, shall be held to revise the electors list at the said town of Cartierville, and to hear all persons interested in the preparation of the said list.

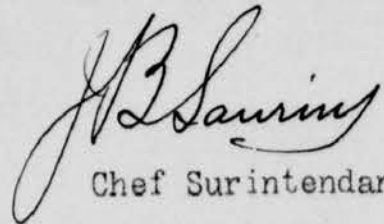
Given at Cartiervills, this 9th October 1915



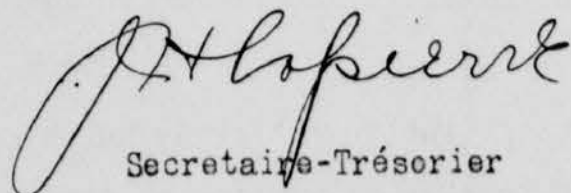
Secretary-Treasurer

P12/B4,1

Je soussigné, J-B-Laurin, chef Surintendant de la ville de Cartierville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis d'autre part en en affichant deux copies anglaises et françaises aux deux endroits déterminés par règlement savoir à la porte de la chapelle paroissiale et à celle du bureau de poste à la date du 9 Octobre 1915, et en en faisant la lecture a haute et intelligible voix, a l'issue du service divin du matin, dimanche le 10 Octobre 1915  
Donné à Cartierville ce 12 Octobre 1915.

  
Chef Surintendant

Assermenté devant moi à Cartierville  
ce douze Octobre 1915.

  
Secrétaire-Trésorier

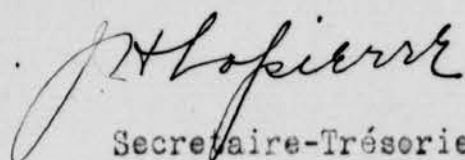


P12/B4,1

Province de Québec  
Ville de Cartierville

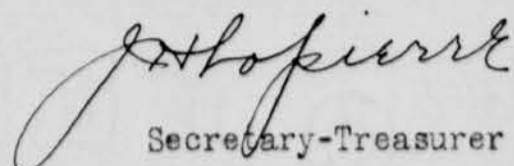
Avis est par les présentes donné par le soussigné J-H-Lapierre, Secrétaire-Trésorier du conseil municipal de la ville de Cartierville, que j'ai préparé suivant la loi la liste des électeurs municipaux pour la ville de Cartierville, et que cette liste est maintenant déposée dans mon bureau, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Donné à Cartierville, ce vingt Novembre 1915.

  
Secrétaire-Trésorier

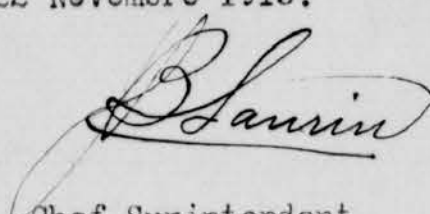
Province of Quebec  
Town of Cartierville

Public notice is hereby given by the undersigned ~~SECRETARY~~ J-H-Lapierre, Secretary-Treasurer of municipal council of the town of Cartierville, that the list of municipal ~~xxxx~~ electors of the town of Cartierville has been prepared according to the law, the said list has been deposited in my office, where it can be seen by all interested parties. Given at Cartierville, this 20th of November 1915.

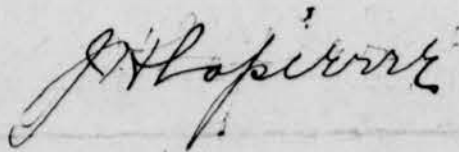
  
Secretary-Treasurer

P12/B4,1

Je soussigné, J-Bte Laurin, chef Surintendant de la ville de Cartierville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis d'autre part en en affichant deux copies anglaises et française aux deux endroits déterminés par règlement, savoir à la porte de la chapelle paroissiale et à celle du bureau de poste, à la date du 20 Novembre courant et en en faisant la lecture à haute et intelligible voix à la porte de la chapelle paroissiale à l'issue du service divin du matin, dimanche le 21 Novembre 1915.  
Donné à Cartierville, ce 22 Novembre 1915.

  
Chef Surintendant

Assermenté devant moi à Cartierville  
ce 22 Novembre 1915.



Secrétaire-Trésorier

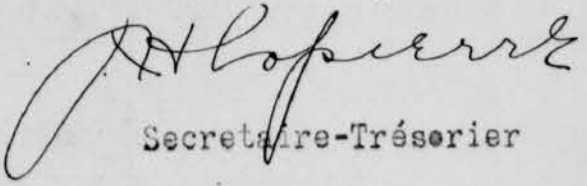
P12/B4,1

Province de Québec

Cartierville

Avis public est par les présentes donné que le lundi vingt Décembre, mil neuf cent quinze, à huit heures du soir, il se tiendra une assemblée du conseil municipal de la ville de Cartierville pour procéder à la révision et homologation de la liste des électeurs municipaux de la dite ville et entendre les ~~par~~ plaintes de toutes personnes intéressées dans la préparation de la dite liste.

Donné à Cartierville, ce onze Décembre 1915.

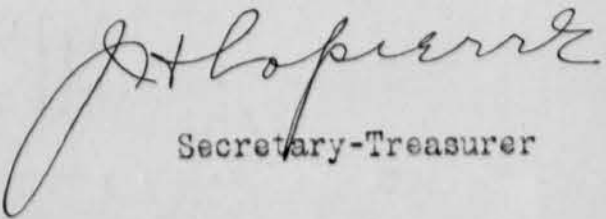
  
Secrétaire-Trésorier

Province of Quebec

Cartierville

Public notice is hereby given that on the twentieth December 1915, a meeting of the municipal Council of the town of Cartierville shall be held to revise and homologate the municipal electors list of the said town and to hear all persons interested in the preparation of the said list.

Given at Cartierville, this 11th day of December 1915.

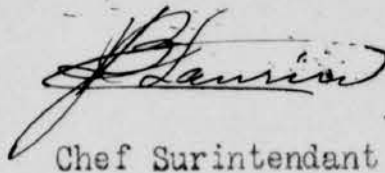
  
Secretary-Treasurer



P12/B4,1

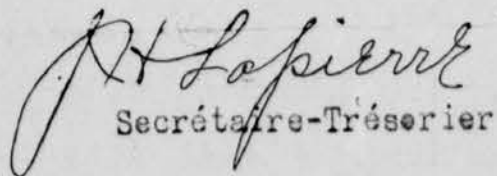
Je soussigné, JBte Laurin, chef Surintendant de la Ville de Cartierville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis d'autre part en en affichant deux copies anglaise et francaises aux deux endroits déterminés par règlement, savoir à la porte de la chapelle paroissiale et à celle du bureau de poste, à la date du onze Décembre courant, et en en faisant la lecture à haute et intelligible voix à la porte de la chapelle paroissiale à l'issu du service divin du matin, dimanche le douze Decembre 1915.

Donné à Cartierville ce treize Décembre 1915.



Chef Surintendant

Assermenté devant moi à Cartierville  
ce treize Décembre 1915.  
1915.



Secrétaire-Trésorier

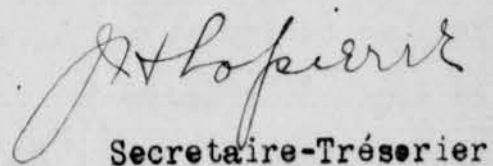
P12/B4,1

Province de Québec

Cartierville

Avis public est par le présent donné que le troisième jour de Janvier 1916, le conseil de ville de Cartierville, à sa session régulière qu'il tiendra à cette date, prendra en considération les requêtes de Mr-Israel Meunier, Mr-Gédéas Despatie et Mr-René Castellani, tous trois hôteliers de la ville de Cartierville, demandant la confirmation d'un certificat pour l'obtention d'une licence d'hôtel dans cette ville, lesquels certificats ont été déposés le quatorze Décembre 1915 au bureau du soussigné Secrétaire-Trésorier.

Donné à Cartierville, ce quinze Décembre 1915.

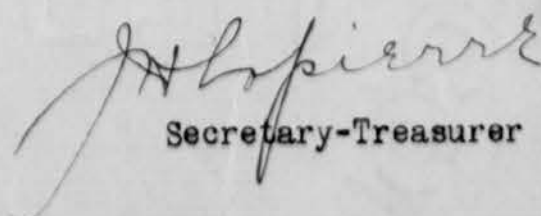
  
Secrétaire-Trésorier

~~En~~ Province of Quebec

Cartierville

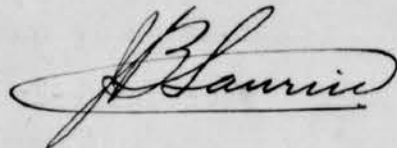
Public notice is hereby given that on the third day of January 1916, at a regular session, which shall be held at this date, the town-council of Cartierville, shall consider the applications of Mr-Israel Meunier, Gédéas Despatie et Rene Castellani, all three hotel keepers of Cartierville, praying for the confirmation of a certificate to obtain a licence for keeping an hotel in this town, said certificates have been deposited in the office of the undersigned Secretary-Treasurer, the fourteen day of December 1915.

Given at Cartierville this 15th day of December 1915.

  
Secretary-Treasurer

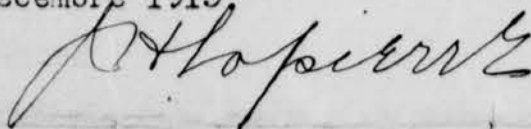
P12/B4,1

Je Jean-Baptiste Laurin, chef Surintendant de la ville de Cartierville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis d'autre part en en affichant deux copies anglaises et françaises aux deux endroits déterminés par règlement, savoir à la porte de la chapelle paroissiale et à celle du bureau de poste le 15 Décembre 1915 et en faisant la lecture à haute et intelligible voix à la porte de la chapelle paroissiale à l'issue du service divin du matin, dimanche le dix neuf Décembre 1915.  
Donné à Cartierville, ce vingt deux Décembre 1915.



Surintendant

Assermenté devant moi à Cartierville  
ce vingt deux décembre 1915.



Secrétaire-Trésorier




P12/B4,1

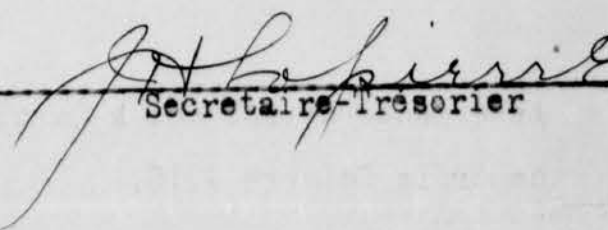
Province de Québec

Cartierville

AVIS PUBLIC

Est donné par les soussignés que le rôle de perception de la taxe générale annuelle pour l'année s'étendant du 1er Mai 1916 au 30 Avril 1917, est complété et déposé au bureau de l'Hôtel-de-Ville à Cartierville et toutes les personnes sujettes au paiement des taxes et sommes y mentionnées, sont requises d'en payer le montant au dit bureau dans les vingt jours de la publication du présent avis.  
Donné à Cartierville, ce trente Septembre 1916.

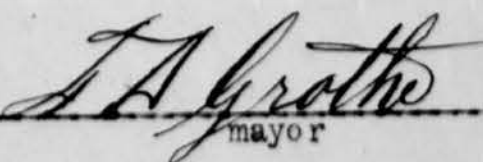
  
maire

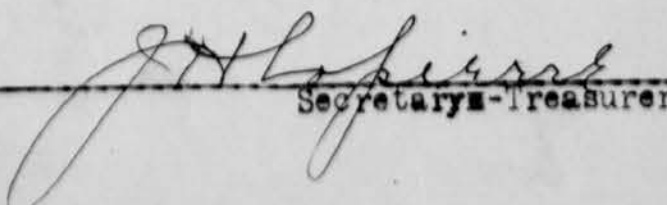
  
Secrétaire-Trésorier

PUBLIC NOTICE

Is hereby given by the undersigned that the collection roll of the general annual tax for the year extending from the May 1st 1916 to the 30 of April 1917 has been completed and deposited in the office of the Town-Hall, at Cartierville and that all persons owing any of the said taxes and amounts therein mentionned are required to pay the sum at this office within 20 days of the publication of the present notice.

Given at Cartierville, this 30th day of September 1916.

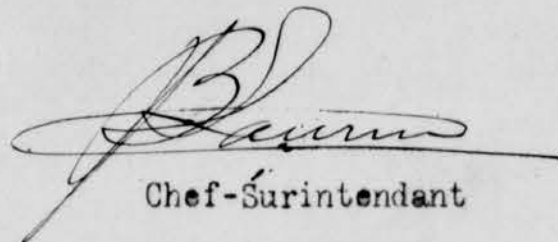
  
mayor

  
Secretary-Treasurer

P12/B4,1

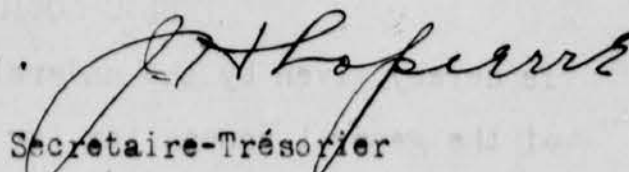
Je, J-B-Laurin, chef-surintendant de la ville de Cartierville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis d'autre part en en affichant deux copies anglaises et françaises aux deux endroits déterminés par règlement savoir à la porte de la chapelle paroissiale et à celle du bureau de poste, à la date du 30 Septembre 1916, et en en faisant la lecture à haute et intelligible voix à la porte de la chapelle paroissiale à l'issue du service divin du matin, dimanche le premier Octobre 1916.

Donné à Cartierville, ce trois Octobre 1916.



Chef-Surintendant

Assermenté devant moi à Cartierville  
ce trois Octobre 1916.



Secrétaire-Trésorier